



L'atelier se déroule à la Salle des Fêtes

ATELIER 3: La ville et le développement

COMPTE RENDU
DE LA SECONDE REUNION DE TRAVAIL
- 1^{er} avril 2010 –

Monsieur Laval ouvre la séance de travail et remercie les participants de leur présence à cet atelier, qui est le dernier de la phase d'élaboration du programme d'actions. Il donne ensuite la parole à l'animateur de la réunion.

Monsieur LESPERRIER de l'agence ETIK-PRESSE présente le déroulé de la réunion :

- Retour des services sur les propositions formulées lors de la dernière session ;
- Débat sur les thématiques du jour ;
- Présentation des réflexions des élus.

L'animateur de la réunion demande ensuite si chacun a pu prendre connaissance du compte-rendu de la première réunion de travail, et si des participants ont des observations à ce sujet.

Les remarques suivantes sont alors formulées :

3.10 Initier une démarche de lobbying auprès de l'Etat afin d'obtenir davantage de moyens pour la réhabilitation énergétique des logements sociaux existants.

Cette proposition n'a pas encore pu recevoir de réponse des services. Un participant remarque que cette démarche ne concerne pas uniquement la réhabilitation énergétique et qu'elle vise à regrouper toutes les collectivités confrontées au manque de financement des HLM.

3.12. Organiser des semaines scientifiques et techniques sur le thème du développement durable (énergies, réduction des déchets).

Un participant fait observer que le muséum organise, en association avec le BRGM des débats scientifiques. Il en est de même du Centre science.

3.21. Favoriser la poly-fonctionnalité des équipements publics, notamment des équipements sportifs et du camping.

La proposition était issue au départ d'une réflexion sur le camping qui n'était utilisé tel que quelques mois par an. Elle est donc reformulée, comme ci-dessus.

Monsieur LESPERRIER propose de prendre connaissance des retours sur les propositions et d'aborder ensuite les thèmes : des déplacements, des commerces de proximité et du développement économique en appelant l'assistance à respecter les règles habituelles : lever le doigt pour parler, utiliser le micro, et faire des propositions.

Retour sur les propositions :

Sur les 28 propositions :

- aucune n'a été jugée infaisable.
- 8 sont considérées comme déjà engagées ou en cours ;
- 6 sont faisables tout de suite ;
- 3 sont faisables à terme ;
- 11 nécessitent une étude.

Les propositions

Déplacements.

3.30. Créer un observatoire participatif des déplacements en s'appuyant notamment sur les conseils de quartiers.

Remarque : plusieurs missions ont été envisagées pour ce futur observatoire, qui pourrait également travailler par groupe d'utilisateurs :

- Recenser les trottoirs difficilement accessibles aux PMR afin de pouvoir y apporter des améliorations ;
- Veiller à la sécurisation des déplacements.

3.31. Mobiliser tous les partenaires et acteurs économiques du territoire pour favoriser la création d'une gare ferroviaire à Saint Jean de la Ruelle et ainsi favoriser l'utilisation des lignes de chemin de fer.

Remarque : cette proposition pourrait être couplée dans sa réalisation avec l'action 2.47.

Encourager les déplacements doux:

3.32. Demander aux cyclistes de la commune de dessiner leurs déplacements sur une carte afin de pouvoir aménager des voies de circulation douces sur les itinéraires les plus fréquentés.

Cette carte peut être réalisée en s'appuyant sur les conseils de quartiers, ou par "lieux phares" (écoles, commerces, Maison de la Musique...)

3.33. Créer des évènements ponctuels forts pour inciter les Stéoruellans à se déplacer en vélo.

Manifestations proposées:

- Organisation d'une « journée sans voiture » ;
- Organiser un tour de l'AggLO à vélo. ;
- Organiser des "fêtes du vélo" en partenariat avec les associations cyclistes de la ville, notamment dans le cadre de la fête du sport.

3.34. Etudier les possibilités de créer une voie de circulation douce au pont de la Boëche, en la séparant de la voirie par une deuxième arche.

3.35. Créer des pistes cyclables dans la zone industrielle.

Remarque : ces travaux pourraient notamment être engagés dans le même temps que ceux prévus pour l'assainissement.

3.36. Etudier les possibilités de créer des espaces partagés sur le territoire.

3.37. Relier tous les lieux importants de la ville entre eux par des voies adaptées aux modes de transports doux.

3.38. Encourager la mise en place de pédibus.

Moyens d'actions suggérés :

- Impliquer les directeurs d'établissement et les associations de parents d'élèves.
- Relayer les initiatives de parents d'élève
- Publier un guide méthodologique et juridique (assurances) du pédibus.

Favoriser les transports en commun et le covoiturage:

3.39. Travailler en partenariat avec l'Agglo afin de proposer des tarifs différenciés dans les transports en commun, en fonction des revenus.

3.40. Mettre en place un groupe de réflexion sur les transports en commun afin de définir les meilleures solutions possibles en matière de fréquence ou desserte et présenter ces propositions dans le cadre du réaménagement du réseau de bus lié aux travaux du tramway.

Remarque : ce groupe de réflexion pourrait travailler sur les thématiques suivantes :

- desserte de la ZAC d'Alleville ;
- modulation de l'offre suivant les heures (fréquences et taille des bus) ;
- changer l'image de l'usager actuel (« captif ») des transports en commun (idem pour l'usager du vélo « captif » ou « touriste ») ;
- étudier les possibilités d'améliorer l'offre de transports des vélos des voyageurs aux heures de pointe.

3.41. Recenser les différents systèmes existants pour permettre aux usagers de mettre leurs vélos dans un tram. Présenter ce retour d'expérience à l'Agglo afin de les inciter à installer de tels systèmes lors de la conception des futures rames.

3.42. Etudier comment réduire la vitesse des voitures de manière à rendre ce moyen de transport moins performant que les transports en commun.

3.43. Proposer un guide méthodologique et juridique (en terme d'assurances) sur le covoiturage et les « pédibus ».

Commerces de proximité.

3.44. Aider la reprise des commerces dans le cadre de l'élaboration d'une charte de soutien au commerce de proximité.

- 3.45. Réaliser un diagnostic de stationnement, notamment aux alentours des commerces de proximité.
- 3.46. Favoriser le commerce de légumes de saison et régional (du type « les paniers du Val de Loire » ou « les jardins de Cocagne »).

Développement économique.

- 3.47. Organiser un forum de l'emploi local, réunissant les entreprises de la commune, les artisans et les demandeurs d'emploi. Un forum de ce type pourrait également être organisé pour les « jobs d'été ».
- 3.48. Demander à l'ADELIS d'organiser une journée porte ouverte par an.
Remarque : encourager les scolaires à y participer
- 3.49. Demander aux artisans de la commune de présenter leurs activités au cours d'une journée portes ouvertes.
- 3.50. Faire connaître l'économie sociale et solidaire (du type coopératives comme les SCOP ou du type systèmes d'échanges locaux).
- 3.51. Mieux communiquer sur les initiatives de l'UCAS.

Propositions des élus

Avant de clore la dernière réunion de cet atelier, M. LAVAL présente les réflexions que les élus aimeraient apporter aux membres du Forum 21.

Monsieur l'adjoint au Maire remarque également qu'une partie d'entre elles recourent celles que les citoyens ont formulées au cours de l'atelier.

- 3.52. Mener les projets d'aménagement de la ville dans le respect de l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU).
- 3.53. Proposer une aide, non financière, aux habitants ayant fait le choix de construire (neuf ou extension) un bâtiment basse consommation : bonification du coefficient d'occupation des sols (COS) dans la limite de 20 % pour les constructions neuves ou les extensions répondant à certaines exigences énergétiques.

Ces actions seront donc inscrites dans le programme Agenda 21.

Monsieur FILIOL conclue ce dernier atelier de travail en expliquant que la ville possède à présent une liste d'actions qui va être également soumise aux services pour études de faisabilité. Après quoi il sera nécessaire encore de les synthétiser et de les hiérarchiser.

Monsieur LAVAL poursuit en annonçant une nouvelle réunion plénière avant l'été. Il reviendra enfin à la Municipalité, représentée par le Comité de Pilotage, et en dernier lieu au Conseil Municipal prévu en septembre d'effectuer les derniers arbitrages et de valider ainsi l'agenda 21 de la ville. Celui-ci fera bien entendu l'objet d'une communication et d'un petit évènement, étant entendu que les actions devront être ensuite effectivement lancées et évaluées après un an.

En fin de réunion, des participants souhaitent apporter les informations suivantes :

- La tenue du forum social à Orléans sur le thème « les villes en transition ».
- La soirée au cinéma des Carmes le 19 avril à 19 h 45 sur le thème « les AMAP ».

Enfin il est demandé de rappeler aux utilisateurs des équipements municipaux d'éteindre les lumières lorsqu'ils sont inoccupés.